

Groupe BatiSanté
S.A.S. au capital de 113.634.276 €
Siège social : 9 rue Edmond Michelet - 93360 NEUILLY-PLAISANCE
490 864 790 R.C.S. BOBIGNY
(la « Société »)

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DECISION SOUMISE A L'ASSOCIEE UNIQUE

QUATRIÈME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit la somme de **18.187.646,85 €**, ainsi qu'il suit :

- à hauteur de 5 % du résultat net comptable, soit la somme de 909.382,34 €, au poste « Réserve légale » ;

- et le solde, soit la somme de 17.278.264,51 €, au poste « Autres réserves ».

La répartition des capitaux propres de la Société devient ainsi la suivante :

- Capital social	113.634.276,00 €
- Primes d'apport et de fusion	9.479.730,00 €
- Réserve légale	4.054.979,62 €
- Autres réserves	69.618.058,01 €
- Subventions d'investissement	15.233,75 €
- Provisions réglementées	984.765,00 €
Montant des capitaux propres	197.787.042,38 €

L'associée unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

DECISION PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE LE 12 JUIN 2026 :

QUATRIÈME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit la somme de **18.187.646,85 €**, ainsi qu'il suit :

- à hauteur de 5 % du résultat net comptable, soit la somme de 909.382,34 €, au poste « Réserve légale » ;

- et le solde, soit la somme de 17.278.264,51 €, au poste « Autres réserves ».

La répartition des capitaux propres de la Société devient ainsi la suivante :

- Capital social	113.634.276,00 €
- Primes d'apport et de fusion	9.479.730,00 €
- Réserve légale	4.054.979,62 €
- Autres réserves	69.618.058,01 €
- Subventions d'investissement	15.233,75 €
- Provisions réglementées	984.765,00 €
Montant des capitaux propres	197.787.042,38 €

L'associée unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Certifié conforme à l'original par le Président.

Groupe BatiSanté SAS

9 rue Edmond Michelet

93360 NEUILLY PLAISANCE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2025

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe ANC 2022-06*



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	14 279 475	10 015 366	4 264 109	2 566 979	1 697 130	66.11
	Fonds commercial	242 240		242 240		242 240	
	Autres immobilisations incorporelles	22 377 360		22 377 360	22 377 360		
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions	86 834	63 362	23 472	29 080	5 608	19.28
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	655	492	164	295	131	44.43
	Autres immobilisations corporelles	16 531 642	10 384 836	6 146 806	5 533 339	613 467	11.09
	En cours, avances et acomptes	228 499		228 499	54 537	173 962	318.98
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	109 787 548		109 787 548	86 454 544	23 333 004	26.99
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés	1 300		1 300	1 300		
	Prêts	354		354		354	
	Autres immobilisations financières	103 778 236		103 778 236	100 051 489	3 726 746	3.72
	Total de l'actif immobilisé (III)	267 313 436	20 464 055	246 849 381	217 068 923	29 780 458	13.72
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				24 459	24 459	100.00
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	29 671 009		29 671 009	22 369 771	7 301 237	32.64
	Autres créances	5 604 008		5 604 008	1 134 981	4 469 027	393.75
	Charges constatées d'avance	1 778 325		1 778 325	1 349 730	428 595	31.75
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	1 776 428		1 776 428	574 859	1 201 569	209.02
	Total de l'actif circulant (IV)	38 829 769		38 829 769	25 453 800	13 375 969	52.55
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	306 143 205	20 464 055	285 679 150	242 522 723	43 156 427	17.79

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 113 634 276)	113 634 276		113 634 276			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	9 479 730		9 479 730			
	Ecarts de réévaluation						
	Ecarts d'équivalence						
	Réserves						
	Réserve légale	3 145 597		3 145 597			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	52 339 794		60 950 881		8 611 087	14.13
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	18 187 647		8 611 087		26 798 734	311.21
	Subventions d'investissement	15 234		8 919		6 315	70.81
	Provisions réglementées	984 765		671 498		313 267	46.65
	Total des capitaux propres (I)	197 787 042		179 279 814		18 507 229	10.32
AUTRES FONDS PROPRES							
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total autres fonds propres (I bis)						
PROVISIONS							
	Provisions pour risques	883 236		540 541		342 695	63.40
	Provisions pour charges	80 083		148 724		68 641	46.15
	Total des provisions (II)	963 319		689 265		274 054	39.76
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	143 010		7 880		135 130	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	8 282 615		155 540		8 127 075	NS
	Instruments financiers à terme						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 106 966		4 712 837		394 129	8.36
	Dettes fiscales et sociales	9 073 599		8 580 424		493 175	5.75
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	500 000		2 999 998		2 499 998	83.33
	Autres dettes	63 810 437		46 096 966		17 713 470	38.43
	Produits constatés d'avance	12 162				12 162	
	Total des dettes (III)	86 928 788		62 553 645		24 375 144	38.97
	Ecarts de conversion passif (IV)						
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	285 679 150		242 522 723		43 156 427	17.79

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 78 505 687 62 553 645

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	48 602 219		48 602 219	43 163 233		5 438 986	12.60
Montant net du chiffre d'affaires	48 602 219		48 602 219	43 163 233		5 438 986	12.60
Production stockée							
Production immobilisée			175 709	108 095		67 614	62.55
Subventions			5 650			5 650	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			126 215	498 464		372 249	74.68
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			58 027			58 027	
Autres produits			4 566 221	3 454 494		1 111 727	32.18
Total des Produits d'exploitation (I)			53 534 041	47 224 287		6 309 755	13.36
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises							
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock							
Autres achats et charges externes (1)			22 204 592	18 040 881		4 163 710	23.08
Impôts, taxes et versements assimilés			543 844	514 585		29 259	5.69
Salaires			12 439 183	11 011 774		1 427 409	12.96
Cotisations sociales			5 728 053	5 006 495		721 559	14.41
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 174 476	4 030 005		1 144 472	28.40
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			400 269	171 815		228 454	132.97
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			45 628			45 628	
Autres charges			6 077	983		5 094	518.34
Total des Charges d'exploitation (II)			46 542 122	38 776 538		7 765 585	20.03
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			6 991 919	8 447 749		1 455 830	17.23
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)	86	917	36	928	49 989	135.37
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		0	36	506	36 505	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (2)	9	684	24	701	15 017	60.80
Reprises sur dépréciations et provisions	14	000 000			14 000 000	
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)	14	096 601	98	134	13 998 466	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			14	000 000	14 000 000	100.00
Intérêts et charges assimilées (3)	1	061 843	394	218	667 626	169.35
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (VI)	1	061 843	14	394 218	13 332 374	92.62
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	13	034 757	14	296 084	27 330 841	191.18
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	20	026 676	5	848 335	25 875 011	442.43
Produits exceptionnels (VII)	6	419	114	709	108 291	94.40
Charges exceptionnelles (VIII)	313	729	1	003 168	689 439	68.73
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	307	310	888	459	581 148	65.41
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1	531 719	1	874 294	342 575	18.28
Total des produits (I+III+V+VII)	67	637 061	47	437 130	20 199 931	42.58
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	49	449 414	56	048 217	6 598 803	11.77
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	18	187 647	8	611 087	26 798 734	311.21

(2) Dont produits concernant les entreprises liées86 91736 928

(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées956 516365 369

ANNEXE

SOMMAIRE

- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Art. 831-1 - Principes généraux	X
Art. 831-2 - Changements comptables	X
Art. 831-4 - Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	X

- INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

- INFORMATIONS RELATIVES À L'ACTIF

Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations	X
Art. 832-4 - Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé	X
Art. 832-5 - Informations relatives aux filiales et participations	X
Art. 832-6 - Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	X
Art. 832-7 - Précisions sur les stocks et en-cours	X
Art. 832-8 - Dépréciations de l'actif circulant	X
Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	X

- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

Art. 832-11 - Capitaux propres	X
Art. 832-13 - Provisions et passifs éventuels	X
Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	X

- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Art. 832-19 - Précisions relatives à certains éléments	X
Art. 832-20 - Honoraires des commissaires aux comptes	X
Art. 832-21 - Précisions relatives aux produits et charges inscrits en résultat	X

- INFORMATIONS RELATIVES À LA FISCALITÉ

Art. 833-2 - Crédits d'impôts	X
Art. 833-4 - Informations complémentaires relatives au régime fiscal	X

- INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE

Art. 835-1 - Avances, crédits et engagements	X
Art. 835-2 - Rémunérations	X

- INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Art. 836-1 - Engagements hors bilan donnés et reçus	X
---	---

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF

Art. 837-2 - Informations relatives à l'effectif par catégorie	X
--	---

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes sociaux de GROUPE BATISANTE sont établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en France selon les dispositions du PCG (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires font l'objet d'une **information dans l'annexe**, conformément aux dispositions applicables.

Événements post-clôture

La guerre déclenchée en Iran fin février 2026 constitue un événement post clôture qui pourrait avoir un éventuel impact négatif sur la situation de la Société, ainsi que sur ses comptes annuels postérieurs au 31 décembre 2025.

Les impacts de cet événement restent limités en ce qui concerne la Société, étant précisé néanmoins que celle-ci pourrait subir les conséquences d'une augmentation du coût du carburant.

Informations significatives

Faits caractéristique de l'exercice

La société a acquis le 16/09/2025 100% du capital de la société MILLIER Y CLEANAIR

La société a acquis le 16/09/2025 100% du capital de la société ETABLISSEMENT M.THARIN.

La société MILLIER Y CLEANAIR a changé de dénomination sociale en MiTha et absorbé la

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

société Mc Tharin le 19/11/2025 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 01/03/2025.

La société a acquis le 02/10/2025, 100% du capital de la société SASIC

La société ABMS Groupe, holding des filiales ABMS Conseil, SBR et SIDO SCI a été tupée en date du 16/12/2025 avec la société GROUPE BATISANTE. La TUP a été réalisée avec effet rétroactif fiscal au 1/01/2025.

Dans le prolongement de la réorganisation du groupe par pole activité, les sociétés C'DAMIEN SERVICES HAUTE SAVOIE et LMB ont été absorbées par la société C'DAMIEN SERVICES courant 2025 avec effet rétroactif fiscal et comptable au 1/01/2025.

Un controle URSSAF a débuté sur l'exercice 2025.

Consolidation

Les comptes de la société GROUPE BATISANTE sont consolidés selon la méthode de l'Intégration Globale dans les comptes de la SAS BAI.

Intégration fiscale

La société GROUPE BATISANTE SAS est détenue directement à 100% par la société société BAI SAS.

Le groupe fiscal constitué le 02/06/2022 est composé au titre de l'exercice qui clôture au 31/12/2025 des sociétés : BAI SAS, GROUPE BATISANTE SAS, 01 CONTROLE SAS, BSE SAS, BSI SAS, SDDS SAS, SECURITEC SAS, BSH SAS, VOLT'AIR SAS, TOPICS SAS, ELIBAT SAS, 3D MED SAS, ABMS CONSEIL SAS, SBR France SAS, C'DAMIEN SAS et SIDO SCI.

Conformément à la convention d'intégration fiscale:

- les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale ; cette charge est donc calculée sur leur résultat fiscal propre après imputation de tous les déficits antérieurs.
- la charge ou l'économie d'impôt que la société mère doit supporter résulte d'une différence entre l'impôt groupe et la somme des charges d'impôt des filiales, calculées conformément aux règles de droit commun.
- les économies d'impôt réalisées par le groupe, liées aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice; l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors la charge d'impôt.

L'impôt sur les bénéfices concerne uniquement la charge d'impôt de l'exercice.

Participations des salariés

La société fait partie d'une Unité Economique Sociale (UES) de plus de 50 salariés qui à ce titre à l'obligation de mettre en place un accord de participation. La participation des salariés est calculée au niveau du résultat individuel de la société et sur la base de la formule légale de calcul.

Au 31/12/2025, pas de participation à verser.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC N°2022 06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles.

A. Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025

a. Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025

À compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
- les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel.

Pour GROUPE BATISANTE, les impacts de présentations ne sont pas significatifs.

b. Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste "Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges", dans d'autres postes de charges ou de produits.

Pour GROUPE BATISANTE les impacts de présentations ne sont pas significatifs.

c. autres changements

Des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative "31-12-2024", entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

Dans la colonne comparative :

- les immobilisations incorporelles en cours sont regroupées avec les avances et acomptes ;
- les provisions, qui étaient présentées sur une seule ligne, sont désagrégées en distinguant les provisions pour risques et les provisions pour charges ;
- la ligne "Charges constatées d'avance" est remontée entre la rubrique des "Créances" et celle des "Valeurs mobilières de placement" ;
- la ligne "Produits constatés d'avance" est remontée entre la rubrique des "Dettes" ;
- les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste "Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions" ;

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes "Produits exceptionnels" et "Charges exceptionnelles".

B. Bilan et compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2024 arrêtés et publiés

Les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2024 figurent en dernière annexe des présents comptes annuels.

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Néant

Changement d'estimation

Néant

Correction d'erreurs

Néant

- INFO SUR L'ENTITÉ QUI ÉTABLIT LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS -
(Art. 831-4)

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : BAI
	Siège : 9 rue Edmond Michelet 93360 NEUILLY PLAISANCE FR
	N° d'indentification si entité française : 914155692
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues :
	Lieu 1 :
	Lieu 2 :
	Lieu 3 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -
(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	9 956 584	4 322 891		14 279 475
Fonds commercial		242 240		242 240
Autres immobilisations incorporelles	22 377 360			22 377 360
Immobilisations corporelles				
Constructions	86 834			86 834
Installations techniques, matériels et outillages industriels	655			655
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 746 477	259 792		3 006 269
Matériel de transport	8 518 256	2 495 164	312 397	10 701 022
Matériel de bureau et matériel informatique	2 045 056	479 960		2 525 015
Mobilier	270 792	28 543		299 336
Autres immobilisations corporelles	54 537	173 962		228 499
Immobilisations financières				
Participations	100 454 544	14 361 937	5 028 933	109 787 548
Autres immobilisations financières	100 052 789	3 757 932	31 540	103 779 182
TOTAL	246 563 884	26 122 421	5 372 870	267 313 436

La colonne "Acquisition" comprend la reprise des immobilisations brutes corporelles et incorporelles de la société ABMS GROUPE suite à la TUP au 16/12/2025.

L'augmentation du poste "Autres participations" s'analyse comme suit :

- Acquisition de 100% des titres de la société SASIC
- Acquisition de 100% des titres de la société MiTha
- Versement d'un complément de prix sur les titres 3DMED et C'DAMIEN SERVICES
- Reprise de la valeur des titres ABMS Conseil, SBR France et SIDO SCI suite à la TUP avec la société ABMS Groupe au 16/12/2025

L'augmentation du poste "Autres immobilisations financières" correspond principalement au mali technique suite à la TUP de la société ABMS GROUPE.

Immobilisation incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Depuis le 1er janvier 2016, conformément au règlement 2015-06 de l'ANC, les mali de fusion ou de confusion affectés à des titres de participations sont présentés sur la ligne "Autres Immobilisations Financières". Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition des titres de participation augmentée des mali éventuels affectés auxdits titres, une dépréciation est constatée.

Les valeurs d'utilité sont généralement estimées à partir d'une étude de la situation à la fin de l'année écoulée, des perspectives attendues sur les années futures, de valorisation définies sur la base de transaction comparables ainsi que de tous autres éléments permettant d'asseoir une évaluation pertinente.

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	7 389 605	2 625 762		10 015 366
Immobilisations corporelles				
Constructions	57 754	5 608		63 362
Installations techniques, matériels et outillages industriels	360	131		492
Installations générales, agencements, aménagements divers	1 267 806	498 155		1 765 961
Matériel de transport	5 272 250	1 457 657	266 769	6 463 138
Matériel de bureau et matériel informatique	1 385 775	618 415		2 004 190
Mobilier	121 410	30 138		151 548
TOTAL	15 494 961	5 235 865	266 769	20 464 055

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Immobilisations incorporelles		
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	1 à 3 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial		Non amortissable
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	10 à 50 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Sur titres de participation	14 000 000		14 000 000	
Immobilisations financières	14 000 000		14 000 000	
TOTAL	14 000 000		14 000 000	

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ-

(Art. 832-4)

Frais de développement

Néant

Fonds commercial

Le montant inscrit au poste « Fonds commercial » s'élève à 242 240 euros à la clôture de l'exercice et provient des comptes ABMS Groupe suite TUP en 12/2025.
Une dépréciation est constatée quand la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'utilité.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

<u>Coûts d'emprunt incorporés dans l'actif</u>	
	Néant

Informations relatives aux filiales et participations

(Art. 832-5)

Groupe BatiSanté SAS
93360 NEUILLY PLAISANCE

Filiales et participations		Informations financières		Capitaux propres		Quote-part du capital détenue en %		Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la société		Montant des engagements donnés par la société		Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos		Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)		Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice		Observations	
								brute		nette											
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)																					
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale - 3 D MEDITERRANEE - SAS 01 CONTROLE SAS - SAS BSE - SAS ELIBAT - SAS BSI - SDDS SAS - SAS SECURITEC INCENDIE - SAS BSH - SAS TOPICS SAS - SAS MiTha - SAS ABMS CONSEIL - SAS SBR FRANCE - SCI SIDO - SAS C'DAMIEN SERVICES - SAS SOCIETE ALPINE DE SECURI - SAS VOLT AIR SAS - SAS C. MULTISERV - CFORCLEAN - DEPANN'HEURE DEVELOPEMENT - GESTION PILOTAGE SERVICE & C 2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1 - françaises - étrangères		1 446 506	100.00	6 025 443	6 025 443	6 025 443			2 458 788.90	462 073.13											
		389 349	100.00	2 689 796	2 689 796	2 689 796			13 715 662.39	7 960.53											
		13 088 421	100.00	11 228 018	11 228 018	11 228 018			18 661 000.46	2 330 449.21											
		765 386	100.00	5 523 410	5 523 410	5 523 410			4 909 312	13 423											
		16 297 752	100.00	7 875 925	7 875 925	7 875 925			45 640 059.84	1 852 127.13											
		895 411	100.00	1 926 441	1 926 441	1 926 441			1 751 493.92	132 669.85											
		2 367 432	100.00	6 962 995	6 962 995	6 962 995			8 108 264.35	223 051.13											
		8 276 929	100.00	26 213 627	26 213 627	26 213 627			29 731 495.34	816 816.71											
		3 065 871	100.00	1 550 000	1 550 000	1 550 000			1 862 372.25	326 184.28											
		322 948	100.00	3 486 000	3 486 000	3 486 000			1 358 096	326 216											
		636 784	100.00	69 798	69 798	69 798	627 398		1 873 595	158 616											
		950 523	100.00	288 000	288 000	288 000	1 819		2 781 427	386 848											
			100.00	2 998	2 998	2 998	48 126		57 600	17 990											
		550 088	100.00	8 300 000	8 300 000	8 300 000			5 282 566	931 476											
		881 352	100.00	7 068 043	7 068 043	7 068 043			3 562 116	768 650											
		585 459	100.00	570 000	570 000	570 000			4 979 499.85	481 220.18											
		3 141 736	75.00	11 666 895	11 666 895	11 666 895			21 930 074	798 735											
		3 072 316	71.00	5 552 500	5 552 500	5 552 500			13 809 707	612 307											
		77 456	75	233 805	233 805	233 805			231 344	13 419											
		287 341	75	501 310	501 310	501 310			204 860	23 521											
				107 735 004	107 735 004	107 735 004	677 343														
A. Total des filiales																					
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)																					
1. Renseignements détaillés pour chaque participation 2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1 - françaises - étrangères																					
B. Total des participations																					
C. Total des filiales et des participations (A + B)				107 735 004	107 735 004	107 735 004	677 343														

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- TITRES IMMOBILISÉS DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE -

(Art. 832-6)

Variation de la valeur du portefeuille de titres immobilisés de l'activité de portefeuille

	Valeur du portefeuille	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Mouvements de l'exercice			
Montant à l'ouverture de l'exercice		1 300.00	
Montant à la clôture de l'exercice		1 300.00	

- PRÉCISIONS SUR LES STOCKS ET EN-COURS -

(Art. 832-7)

Stocks et en-cours

Les matières et marchandisesont été été évalués selon la méthode du coût d'acahtmoyen pondéré.
Les frais de stockagen'ont pas été pris en compte pour l'évaluationdes stocks.

Dépréciations des stocks et en-cours

Les stocks et en cours ont le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exerice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours

Néant

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Prêts	354	354	
Autres immobilisations financières	103 778 236	0	103 778 236
Créances de l'actif immobilisé	103 777 882	354	103 778 236
Autres créances clients	29 671 009	29 671 009	
Personnel et comptes rattachés	31 371	31 371	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 716	52 716	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 190 123	1 190 123	
Divers état et autres collectivités publiques	1 310	1 310	
Groupe et associés	4 315 668	4 315 668	
Débiteurs divers	12 820	12 820	
Créances de l'actif circulant	35 275 016	35 275 016	
Charges constatées d'avance	1 778 325	1 778 325	
TOTAL	140 831 223	37 052 987	103 778 236

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Actions	1 . 00	113634276			113634276

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	113 634 276			
Primes d'émission, de fusion, d'apport	9 479 730			
Réserve légale	3 145 597			
Autres réserves	60 950 881	8 611 087-		
Résultat de l'exercice	8 611 087-			
Subventions d'investissement	8 919	6 315		
Provisions réglementées	671 498	313 267		
Total des capitaux propres	179 279 814	8 291 505-		

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				113 634 276
Primes d'émission, de fusion, d'apport				9 479 730
Réserve légale				3 145 597
Autres réserves				52 339 794
Résultat de l'exercice				18 187 647
Subventions d'investissement				15 234
Provisions réglementées				984 765
Total des capitaux propres				197 787 042

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS - (Art. 832-13) Provisions					
	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Litiges	540 541	400 269		57 574	883 236
Provisions pour charges					
Autres provisions pour charges	148 724			68 641	80 083
Provisions pour engagement des retraites					
TOTAL	689 265	400 269		126 215	963 319
- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE - (Art. 832-15) État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice					
	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 524	2 524			
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	140 486	0	140 486		
Emprunts et dettes financières divers	8 282 615	0	8 282 615		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 106 966	5 106 966			
Personnel et comptes rattachés	2 084 719	2 084 719			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 623 996	1 623 996			
Taxe sur la valeur ajoutée	4 953 210	4 953 210			
Autres impôts taxes et assimilés	411 673	411 673			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	500 000	500 000			
Groupe et associés	63 603 958	63 603 958			
Autres dettes	206 479	206 479			
Produits constatés d'avance	12 162	12 162			
TOTAL	86 928 788	78 505 687	8 423 101		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les emprunts et dettes concernent les emprunts souscrit par la société ABMS GROUPE et repris dans les compte de la société GROUPE BATISANTE suite à la TUP au 23/12/2025.

A la clôture, les emprunts et dettes financières diverses sont composés d'un prêt accordé par BAI pour un montant de 8 097 500 €, dans le cadre du financement des opérations d'investissement, ainsi que des dépôts et cautionnements reçus pour 185 115 €.

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	6 557 669
Autres créances	153 761
TOTAL	6 711 430

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 524
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	428 896
Dettes fiscales et sociales	3 190 343
Autres dettes	955 870
TOTAL	4 577 632

- HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES -

(Art. 832-20)

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	5 722	5 722
TOTAL	5 722	5 722

- PRÉCIS. RELATIVES AUX PRODUITS ET CHARGES INSCRITS EN RÉS. EXCEP. -

(Art. 832-21)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régularisations diverses	5 957	772000
- Reprise amort dérogatoire	462	787250
TOTAL	6 419	
Charges exceptionnelles		
- Amortissement dérogatoire	313 729	687250
TOTAL	313 729	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CRÉDITS D'IMPÔTS -

(Art. 833-2)

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt mécénat	1 500
Crédit impot famille	26 399
TOTAL	27 899

- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AU RÉGIME FISCAL -

(Art. 833-4)

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

Taux d'imposition : 25.41 %	Montant brut	Impôt(économie)	Montant net
Résultat courant	18 187 647	4 622 335	13 565 312
+ Charges non déductibles	1 559 618	396 372	1 163 246
= Résultat fiscal courant	19 747 265	5 018 707	14 728 558
- Produits non imposables	14 117 432	3 587 902	10 529 530
+ Charges non déductibles	506 845	128 813	378 032
= Résultat fiscal	6 136 678	1 559 618	4 577 060
= Impôt payé		1 559 618	

Éléments susceptibles d'être à l'origine d'allègements et d'accroissements de la dette future d'impôts sur les bénéfices

	Exercice N		Exercice N-1	
	Base	Impôt	Base	Impôt
Organic	43 593	11 079	42 034	10 681
Effort construction	56 710	14 413	47 499	12 069
TOTAL	100 303	25 492	89 533	22 750

- AVANCES, CRÉDITS ET ENGAGEMENTS -

(Art. 835-1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Engagement en matière de pensions et retraites

Le groupe BATISANTE utilise la méthode rétrospective des unités de crédits projetées (PBO).

Le montant des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel fait l'objet d'un calcul actuariel.

Ces engagements sont calculés selon la méthode rétrospective appliquée sur la totalité du personnel, en tenant compte des dispositions prévues par les conventions collectives, d'hypothèses actuarielles de turnover, d'inflation et d'actualisation.

Les hypothèses de calcul retenues sont :

- Age de départ : volontaire lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein ;
- Taux de Turnover : entre 0% et 14% ;
- Taux d'actualisation : 3,85% ;
- Taux de revalorisation des salaires : 2%.

Les engagements de retraite au 31/12/2025 ont été estimés selon cette méthode à 1.313.104 €.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée dans les comptes sociaux au titre de cet exercice.

- RÉMUNÉRATIONS -

(Art. 835-2)

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Néant

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE -

(Art. 837-2)

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres	72
Agents de maîtrise et techniciens	128
Employés	3
TOTAL	203

VACHON

ERNST & YOUNG et Autres

Groupe BatiSanté

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

VACHON
1, rue de Lulli
75002 Paris
S.A.S. au capital de € 1 000
922 904 081 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Groupe BatiSanté

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Groupe BatiSanté,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Groupe BatiSanté relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : le rapport de gestion n'inclut pas les informations relatives au nombre de factures reçues et/ou émises non réglées à la date de clôture et dont le terme est échu prévues par cet article.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 2 juin 2026

Les Commissaires aux Comptes

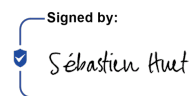
VACHON

ERNST & YOUNG et Autres

Signé par :

A68D4DC56F844C4...

Geoffroy Latour

Signed by:


Sébastien Huet

Groupe BatiSanté SAS

9 rue Edmond Michelet

93360 NEUILLY PLAISANCE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2025

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe ANC 2022-06*

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	14 279 475	10 015 366	4 264 109	2 566 979	1 697 130	66.11
	Fonds commercial	242 240		242 240		242 240	
	Autres immobilisations incorporelles	22 377 360		22 377 360	22 377 360		
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions	86 834	63 362	23 472	29 080	5 608	19.28
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	655	492	164	295	131	44.43
	Autres immobilisations corporelles	16 531 642	10 384 836	6 146 806	5 533 339	613 467	11.09
	En cours, avances et acomptes	228 499		228 499	54 537	173 962	318.98
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	109 787 548		109 787 548	86 454 544	23 333 004	26.99
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés	1 300		1 300	1 300		
	Prêts	354		354		354	
	Autres immobilisations financières	103 778 236		103 778 236	100 051 489	3 726 746	3.72
	Total de l'actif immobilisé (III)	267 313 436	20 464 055	246 849 381	217 068 923	29 780 458	13.72
	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				24 459	24 459	100.00
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	29 671 009		29 671 009	22 369 771	7 301 237	32.64
	Autres créances	5 604 008		5 604 008	1 134 981	4 469 027	393.75
	Charges constatées d'avance	1 778 325		1 778 325	1 349 730	428 595	31.75
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	1 776 428		1 776 428	574 859	1 201 569	209.02
	Total de l'actif circulant (IV)	38 829 769		38 829 769	25 453 800	13 375 969	52.55
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	306 143 205	20 464 055	285 679 150	242 522 723	43 156 427	17.79

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 113 634 276)	113 634 276	113 634 276				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	9 479 730	9 479 730				
	Ecarts de réévaluation						
	Ecarts d'équivalence						
	Réserves						
	Réserve légale	3 145 597	3 145 597				
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	52 339 794	60 950 881			8 611 087	14.13
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	18 187 647	8 611 087			26 798 734	311.21
	Subventions d'investissement	15 234	8 919			6 315	70.81
	Provisions réglementées	984 765	671 498			313 267	46.65
	Total des capitaux propres (I)	197 787 042	179 279 814			18 507 229	10.32
AUTRES FONDS PROPRES							
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total autres fonds propres (I bis)						
PROVISIONS							
	Provisions pour risques	883 236	540 541			342 695	63.40
	Provisions pour charges	80 083	148 724			68 641	46.15
	Total des provisions (II)	963 319	689 265			274 054	39.76
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	143 010	7 880			135 130	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	8 282 615	155 540			8 127 075	NS
	Instruments financiers à terme						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 106 966	4 712 837			394 129	8.36
	Dettes fiscales et sociales	9 073 599	8 580 424			493 175	5.75
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	500 000	2 999 998			2 499 998	83.33
	Autres dettes	63 810 437	46 096 966			17 713 470	38.43
	Produits constatés d'avance	12 162				12 162	
	Total des dettes (III)	86 928 788	62 553 645			24 375 144	38.97
	Ecarts de conversion passif (IV)						
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	285 679 150	242 522 723			43 156 427	17.79

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 78 505 687 62 553 645

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	48 602 219		48 602 219	43 163 233	5 438 986	12.60
Montant net du chiffre d'affaires	48 602 219		48 602 219	43 163 233	5 438 986	12.60
Production stockée						
Production immobilisée			175 709	108 095	67 614	62.55
Subventions			5 650		5 650	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			126 215	498 464	372 249	74.68
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			58 027		58 027	
Autres produits			4 566 221	3 454 494	1 111 727	32.18
Total des Produits d'exploitation (I)			53 534 041	47 224 287	6 309 755	13.36
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes (1)			22 204 592	18 040 881	4 163 710	23.08
Impôts, taxes et versements assimilés			543 844	514 585	29 259	5.69
Salaires			12 439 183	11 011 774	1 427 409	12.96
Cotisations sociales			5 728 053	5 006 495	721 559	14.41
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 174 476	4 030 005	1 144 472	28.40
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			400 269	171 815	228 454	132.97
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			45 628		45 628	
Autres charges			6 077	983	5 094	518.34
Total des Charges d'exploitation (II)			46 542 122	38 776 538	7 765 585	20.03
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			6 991 919	8 447 749	1 455 830	17.23
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)	86	917	36	928	49 989	135.37
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		0	36	506	36 505	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (2)	9	684	24	701	15 017	60.80
Reprises sur dépréciations et provisions	14	000 000			14 000 000	
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)	14	096 601	98	134	13 998 466	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			14	000 000	14 000 000	100.00
Intérêts et charges assimilées (3)	1	061 843	394	218	667 626	169.35
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (VI)	1	061 843	14	394 218	13 332 374	92.62
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	13	034 757	14	296 084	27 330 841	191.18
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	20	026 676	5	848 335	25 875 011	442.43
Produits exceptionnels (VII)	6	419	114	709	108 291	94.40
Charges exceptionnelles (VIII)	313	729	1	003 168	689 439	68.73
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	307	310	888	459	581 148	65.41
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1	531 719	1	874 294	342 575	18.28
Total des produits (I+III+V+VII)	67	637 061	47	437 130	20 199 931	42.58
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	49	449 414	56	048 217	6 598 803	11.77
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	18	187 647	8	611 087	26 798 734	311.21

(2) Dont produits concernant les entreprises liées86 91736 928

(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées956 516365 369

ANNEXE

SOMMAIRE

- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Art. 831-1 - Principes généraux	X
Art. 831-2 - Changements comptables	X
Art. 831-4 - Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	X

- INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

- INFORMATIONS RELATIVES À L'ACTIF

Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations	X
Art. 832-4 - Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé	X
Art. 832-5 - Informations relatives aux filiales et participations	X
Art. 832-6 - Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	X
Art. 832-7 - Précisions sur les stocks et en-cours	X
Art. 832-8 - Dépréciations de l'actif circulant	X
Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	X

- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

Art. 832-11 - Capitaux propres	X
Art. 832-13 - Provisions et passifs éventuels	X
Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	X

- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Art. 832-19 - Précisions relatives à certains éléments	X
Art. 832-20 - Honoraires des commissaires aux comptes	X
Art. 832-21 - Précisions relatives aux produits et charges inscrits en résultat	X

- INFORMATIONS RELATIVES À LA FISCALITÉ

Art. 833-2 - Crédits d'impôts	X
Art. 833-4 - Informations complémentaires relatives au régime fiscal	X

- INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE

Art. 835-1 - Avances, crédits et engagements	X
Art. 835-2 - Rémunérations	X

- INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Art. 836-1 - Engagements hors bilan donnés et reçus	X
---	---

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF

Art. 837-2 - Informations relatives à l'effectif par catégorie	X
--	---

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes sociaux de GROUPE BATISANTE sont établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en France selon les dispositions du PCG (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires font l'objet d'une **information dans l'annexe**, conformément aux dispositions applicables.

Événements post-clôture

La guerre déclenchée en Iran fin février 2026 constitue un événement post clôture qui pourrait avoir un éventuel impact négatif sur la situation de la Société, ainsi que sur ses comptes annuels postérieurs au 31 décembre 2025.

Les impacts de cet événement restent limités en ce qui concerne la Société, étant précisé néanmoins que celle-ci pourrait subir les conséquences d'une augmentation du coût du carburant.

Informations significatives

Faits caractéristique de l'exercice

La société a acquis le 16/09/2025 100% du capital de la société MILLIER Y CLEANAIR

La société a acquis le 16/09/2025 100% du capital de la société ETABLISSEMENT M.THARIN.

La société MILLIER Y CLEANAIR a changé de dénomination sociale en MiTha et absorbé la

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

société Mc Tharin le 19/11/2025 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 01/03/2025.

La société a acquis le 02/10/2025, 100% du capital de la société SASIC

La société ABMS Groupe, holding des filiales ABMS Conseil, SBR et SIDO SCI a été tupée en date du 16/12/2025 avec la société GROUPE BATISANTE. La TUP a été réalisée avec effet rétroactif fiscal au 1/01/2025.

Dans le prolongement de la réorganisation du groupe par pole activité, les sociétés C'DAMIEN SERVICES HAUTE SAVOIE et LMB ont été absorbées par la société C'DAMIEN SERVICES courant 2025 avec effet rétroactif fiscal et comptable au 1/01/2025.

Un controle URSSAF a débuté sur l'exercice 2025.

Consolidation

Les comptes de la société GROUPE BATISANTE sont consolidés selon la méthode de l'Intégration Globale dans les comptes de la SAS BAI.

Intégration fiscale

La société GROUPE BATISANTE SAS est détenue directement à 100% par la société société BAI SAS.

Le groupe fiscal constitué le 02/06/2022 est composé au titre de l'exercice qui clôture au 31/12/2025 des sociétés : BAI SAS, GROUPE BATISANTE SAS, 01 CONTROLE SAS, BSE SAS, BSI SAS, SDDS SAS, SECURITEC SAS, BSH SAS, VOLT'AIR SAS, TOPICS SAS, ELIBAT SAS, 3D MED SAS, ABMS CONSEIL SAS, SBR France SAS, C'DAMIEN SAS et SIDO SCI.

Conformément à la convention d'intégration fiscale:

- les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale ; cette charge est donc calculée sur leur résultat fiscal propre après imputation de tous les déficits antérieurs.
- la charge ou l'économie d'impôt que la société mère doit supporter résulte d'une différence entre l'impôt groupe et la somme des charges d'impôt des filiales, calculées conformément aux règles de droit commun.
- les économies d'impôt réalisées par le groupe, liées aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice; l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors la charge d'impôt.

L'impôt sur les bénéfices concerne uniquement la charge d'impôt de l'exercice.

Participations des salariés

La société fait partie d'une Unité Economique Sociale (UES) de plus de 50 salariés qui à ce titre à l'obligation de mettre en place un accord de participation. La participation des salariés est calculée au niveau du résultat individuel de la société et sur la base de la formule légale de calcul.

Au 31/12/2025, pas de participation à verser.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC N°2022 06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles.

A. Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025

a. Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025

À compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
- les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel.

Pour GROUPE BATISANTE, les impacts de présentations ne sont pas significatifs.

b. Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste "Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges", dans d'autres postes de charges ou de produits.

Pour GROUPE BATISANTE les impacts de présentations ne sont pas significatifs.

c. autres changements

Des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative "31-12-2024", entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

Dans la colonne comparative :

- les immobilisations incorporelles en cours sont regroupées avec les avances et acomptes ;
- les provisions, qui étaient présentées sur une seule ligne, sont désagrégées en distinguant les provisions pour risques et les provisions pour charges ;
- la ligne "Charges constatées d'avance" est remontée entre la rubrique des "Créances" et celle des "Valeurs mobilières de placement" ;
- la ligne "Produits constatés d'avance" est remontée entre la rubrique des "Dettes" ;
- les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste "Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions" ;

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes "Produits exceptionnels" et "Charges exceptionnelles".

B. Bilan et compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2024 arrêtés et publiés

Les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2024 figurent en dernière annexe des présents comptes annuels.

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Néant

Changement d'estimation

Néant

Correction d'erreurs

Néant

- INFO SUR L'ENTITÉ QUI ÉTABLIT LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS -
(Art. 831-4)

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : BAI
	Siège : 9 rue Edmond Michelet 93360 NEUILLY PLAISANCE FR
	N° d'indentification si entité française : 914155692
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues :
	Lieu 1 :
	Lieu 2 :
	Lieu 3 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -
(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	9 956 584	4 322 891		14 279 475
Fonds commercial		242 240		242 240
Autres immobilisations incorporelles	22 377 360			22 377 360
Immobilisations corporelles				
Constructions	86 834			86 834
Installations techniques, matériels et outillages industriels	655			655
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 746 477	259 792		3 006 269
Matériel de transport	8 518 256	2 495 164	312 397	10 701 022
Matériel de bureau et matériel informatique	2 045 056	479 960		2 525 015
Mobilier	270 792	28 543		299 336
Autres immobilisations corporelles	54 537	173 962		228 499
Immobilisations financières				
Participations	100 454 544	14 361 937	5 028 933	109 787 548
Autres immobilisations financières	100 052 789	3 757 932	31 540	103 779 182
TOTAL	246 563 884	26 122 421	5 372 870	267 313 436

La colonne "Acquisition" comprend la reprise des immobilisations brutes corporelles et incorporelles de la société ABMS GROUPE suite à la TUP au 16/12/2025.

L'augmentation du poste "Autres participations" s'analyse comme suit :

- Acquisition de 100% des titres de la société SASIC
- Acquisition de 100% des titres de la société MiTha
- Versement d'un complément de prix sur les titres 3DMED et C'DAMIEN SERVICES
- Reprise de la valeur des titres ABMS Conseil, SBR France et SIDO SCI suite à la TUP avec la société ABMS Groupe au 16/12/2025

L'augmentation du poste "Autres immobilisations financières" correspond principalement au mali technique suite à la TUP de la société ABMS GROUPE.

Immobilisation incorporelles
Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles
La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Créances immobilisées
Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Depuis le 1er janvier 2016, conformément au règlement 2015-06 de l'ANC, les mali de fusion ou de confusion affectés à des titres de participations sont présentés sur la ligne "Autres Immobilisations Financières". Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition des titres de participation augmentée des mali éventuels affectés auxdits titres, une dépréciation est constatée.

Les valeurs d'utilité sont généralement estimées à partir d'une étude de la situation à la fin de l'année écoulée, des perspectives attendues sur les années futures, de valorisation définies sur la base de transaction comparables ainsi que de tous autres éléments permettant d'asseoir une évaluation pertinente.

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	7 389 605	2 625 762		10 015 366
Immobilisations corporelles				
Constructions	57 754	5 608		63 362
Installations techniques, matériels et outillages industriels	360	131		492
Installations générales, agencements, aménagements divers	1 267 806	498 155		1 765 961
Matériel de transport	5 272 250	1 457 657	266 769	6 463 138
Matériel de bureau et matériel informatique	1 385 775	618 415		2 004 190
Mobilier	121 410	30 138		151 548
TOTAL	15 494 961	5 235 865	266 769	20 464 055

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Immobilisations incorporelles		
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	1 à 3 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial		Non amortissable
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	10 à 50 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Sur titres de participation	14 000 000		14 000 000	
Immobilisations financières	14 000 000		14 000 000	
TOTAL	14 000 000		14 000 000	

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ-

(Art. 832-4)

Frais de développement

Néant

Fonds commercial

Le montant inscrit au poste « Fonds commercial » s'élève à 242 240 euros à la clôture de l'exercice et provient des comptes ABMS Groupe suite TUP en 12/2025.
Une dépréciation est constatée quand la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'utilité.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

<u>Coûts d'emprunt incorporés dans l'actif</u>	
	Néant

Filiales et participations	Informations financières	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la société	Montant des engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				brute	nette						
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)											
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale											
- 3 D MEDITERRANEE	1 446 506	100.00	6 025 443	6 025 443			2 458 788.90	462 073.13			
- SAS 01 CONTROLE SAS	389 349	100.00	2 689 796	2 689 796			13 715 662.39	7 960.53			
- SAS BSE	13 088 421	100.00	11 228 018	11 228 018			18 661 000.46	2 330 449.21			
- SAS ELIBAT	765 386	100.00	5 523 410	5 523 410			4 909 312	13 423			
- SAS BSI	16 297 752	100.00	7 875 925	7 875 925			45 640 059.84	1 852 127.13			
- SDDS SAS	895 411	100.00	1 926 441	1 926 441			1 751 493.92	132 669.85			
- SAS SECURITEC INCENDIE	2 367 432	100.00	6 962 995	6 962 995			8 108 264.35	223 051.13			
- SAS BSH	8 276 929	100.00	26 213 627	26 213 627			29 731 495.34	816 816.71			
- SAS TOPICS SAS	3 065 871	100.00	1 550 000	1 550 000			1 862 372.25	326 184.28			
- SAS MiTha	322 948	100.00	3 486 000	3 486 000			1 358 096	326 216			
- SAS ABMS CONSEIL	636 784	100.00	69 798	69 798	627 398		1 873 595	158 616			
- SAS SBR FRANCE	950 523	100.00	288 000	288 000	1 819		2 781 427	386 848			
- SCI SIDO		100.00	2 998	2 998	48 126		57 600	17 990			
- SAS C'DAMIEN SERVICES	550 088	100.00	8 300 000	8 300 000			5 282 566	931 476			
- SAS SOCIETE ALPINE DE SECURI	881 352	100.00	7 068 043	7 068 043			3 562 116	768 650			
- SAS VOLT AIR SAS	585 459	100.00	570 000	570 000			4 979 499.85	481 220.18			
- SAS C. MULTISERV	3 141 736	75.00	11 666 895	11 666 895			21 930 074	798 735			
- CFORCLEAN	3 072 316	71.00	5 552 500	5 552 500			13 809 707	612 307			
- DEPANN'HEURE DEVELOPPEMENT	77 456	75	233 805	233 805			231 344	13 419			
- GESTION PILOTAGE SERVICE & C	287 341	75	501 310	501 310			204 860	23 521			
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1											
- françaises											
- étrangères											
A. Total des filiales			107 735 004	107 735 004	677 343						
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)											
1. Renseignements détaillés pour chaque participation											
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1											
- françaises											
- étrangères											
B. Total des participations											
C. Total des filiales et des participations (A + B)			107 735 004	107 735 004	677 343						

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- TITRES IMMOBILISÉS DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE -

(Art. 832-6)

Variation de la valeur du portefeuille de titres immobilisés de l'activité de portefeuille

	Valeur du portefeuille	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Mouvements de l'exercice			
Montant à l'ouverture de l'exercice		1 300.00	
Montant à la clôture de l'exercice		1 300.00	

- PRÉCISIONS SUR LES STOCKS ET EN-COURS -

(Art. 832-7)

Stocks et en-cours

Les matières et marchandisesont été été évalués selon la méthode du coût d'acahtmoyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluationdes stocks.

Dépréciations des stocks et en-cours

Les stocks et en cours ont le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exerice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours

Néant

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Prêts	354	354	
Autres immobilisations financières	103 778 236	0	103 778 236
Créances de l'actif immobilisé	103 777 882	354	103 778 236
Autres créances clients	29 671 009	29 671 009	
Personnel et comptes rattachés	31 371	31 371	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 716	52 716	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 190 123	1 190 123	
Divers état et autres collectivités publiques	1 310	1 310	
Groupe et associés	4 315 668	4 315 668	
Débiteurs divers	12 820	12 820	
Créances de l'actif circulant	35 275 016	35 275 016	
Charges constatées d'avance	1 778 325	1 778 325	
TOTAL	140 831 223	37 052 987	103 778 236

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Actions	1 . 00	113634276			113634276

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	113 634 276			
Primes d'émission, de fusion, d'apport	9 479 730			
Réserve légale	3 145 597			
Autres réserves	60 950 881	8 611 087-		
Résultat de l'exercice	8 611 087-			
Subventions d'investissement	8 919	6 315		
Provisions réglementées	671 498	313 267		
Total des capitaux propres	179 279 814	8 291 505-		

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				113 634 276
Primes d'émission, de fusion, d'apport				9 479 730
Réserve légale				3 145 597
Autres réserves				52 339 794
Résultat de l'exercice				18 187 647
Subventions d'investissement				15 234
Provisions réglementées				984 765
Total des capitaux propres				197 787 042

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Litiges	540 541	400 269		57 574	883 236
Provisions pour charges					
Autres provisions pour charges	148 724			68 641	80 083
Provisions pour engagement des retraites					
TOTAL	689 265	400 269		126 215	963 319

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 524	2 524		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	140 486	0	140 486	
Emprunts et dettes financières divers	8 282 615	0	8 282 615	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 106 966	5 106 966		
Personnel et comptes rattachés	2 084 719	2 084 719		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 623 996	1 623 996		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 953 210	4 953 210		
Autres impôts taxes et assimilés	411 673	411 673		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	500 000	500 000		
Groupe et associés	63 603 958	63 603 958		
Autres dettes	206 479	206 479		
Produits constatés d'avance	12 162	12 162		
TOTAL	86 928 788	78 505 687	8 423 101	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les emprunts et dettes concernent les emprunts souscrit par la société ABMS GROUPE et repris dans les compte de la société GROUPE BATISANTE suite à la TUP au 23/12/2025.

A la clôture, les emprunts et dettes financières diverses sont composés d'un prêt accordé par BAI pour un montant de 8 097 500 €, dans le cadre du financement des opérations d'investissement, ainsi que des dépôts et cautionnements reçus pour 185 115 €.

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	6 557 669
Autres créances	153 761
TOTAL	6 711 430

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 524
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	428 896
Dettes fiscales et sociales	3 190 343
Autres dettes	955 870
TOTAL	4 577 632

- HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES -

(Art. 832-20)

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	5 722	5 722
TOTAL	5 722	5 722

- PRÉCIS. RELATIVES AUX PRODUITS ET CHARGES INSCRITS EN RÉS. EXCEP. -

(Art. 832-21)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régularisations diverses	5 957	772000
- Reprise amort dérogatoire	462	787250
TOTAL	6 419	
Charges exceptionnelles		
- Amortissement dérogatoire	313 729	687250
TOTAL	313 729	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CRÉDITS D'IMPÔTS -

(Art. 833-2)

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt mécénat	1 500
Crédit impot famille	26 399
TOTAL	27 899

- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AU RÉGIME FISCAL -

(Art. 833-4)

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

Taux d'imposition : 25.41 %	Montant brut	Impôt(économie)	Montant net
Résultat courant	18 187 647	4 622 335	13 565 312
+ Charges non déductibles	1 559 618	396 372	1 163 246
= Résultat fiscal courant	19 747 265	5 018 707	14 728 558
- Produits non imposables	14 117 432	3 587 902	10 529 530
+ Charges non déductibles	506 845	128 813	378 032
= Résultat fiscal	6 136 678	1 559 618	4 577 060
= Impôt payé		1 559 618	

Éléments susceptibles d'être à l'origine d'allègements et d'accroissements de la dette future d'impôts sur les bénéfices

	Exercice N		Exercice N-1	
	Base	Impôt	Base	Impôt
Organic	43 593	11 079	42 034	10 681
Effort construction	56 710	14 413	47 499	12 069
TOTAL	100 303	25 492	89 533	22 750

- AVANCES, CRÉDITS ET ENGAGEMENTS -

(Art. 835-1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Engagement en matière de pensions et retraites

Le groupe BATISANTE utilise la méthode rétrospective des unités de crédits projetées (PBO).

Le montant des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel fait l'objet d'un calcul actuariel.

Ces engagements sont calculés selon la méthode rétrospective appliquée sur la totalité du personnel, en tenant compte des dispositions prévues par les conventions collectives, d'hypothèses actuarielles de turnover, d'inflation et d'actualisation.

Les hypothèses de calcul retenues sont :

- Age de départ : volontaire lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein ;
- Taux de Turnover : entre 0% et 14% ;
- Taux d'actualisation : 3,85% ;
- Taux de revalorisation des salaires : 2%.

Les engagements de retraite au 31/12/2025 ont été estimés selon cette méthode à 1.313.104 €.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée dans les comptes sociaux au titre de cet exercice.

- RÉMUNÉRATIONS -

(Art. 835-2)

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Néant

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE -

(Art. 837-2)

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres	72
Agents de maîtrise et techniciens	128
Employés	3
TOTAL	203